



Saint-Benoît, le 22/03/2024

**DIRECTION GENERALE**

---

Nos réf : LC/SPC/MN - 2024/14

---

Monsieur Michel VERGOZ  
Maire  
Commune de Sainte-Rose  
193 Route Nationale 2  
97439 SAINTE ROSE

*Monsieur le Maire,*

En date du 27 février 2024, à 15h49, vous avez adressé un courriel à mon attention afin de m'interpeller sur des prétendus graves incidents survenus au GHER pendant le cyclone Belal. Le 28 février 2024, à 10h21, il vous a été répondu que j'aurais le plaisir de vous accueillir au GHER.

Dès le 1<sup>er</sup> mars, sur votre page Facebook, vous avez diffusé une conférence de presse intitulée : « pendant le cyclone Belal, le pire a été évité de justesse au GHER » dans lequel vous citez une demande de rencontre du 27 février 2024 et ma réponse positive. Vous citez une « rumeur » selon laquelle le GHER aurait perdu l'électricité et a été en rupture d'approvisionnement d'eau, ces événements que vous qualifiez de dysfonctionnements majeurs. Et vous vous étonnez n'avoir eu aucun écho « ce qui est inadmissible ». Vous qualifiez cela de manque de transparence et demandez « la vérité, les faits, rien que les faits ».

**D) S'agissant de la communication autour de l'évènement**

L'évènement autour des établissements de santé de La Réunion, y compris le GHER, a été largement relayé par la presse locale et nationale (APM News, Hospimedia).

# # Focus Communication

## Le Quotidien du Médecin - 15 janvier



## apm news - 16 janvier



## Hospimedia - 16 janvier



## Le Quotidien - 16 janvier



## Le JIR - 17 janvier



## Le Quotidien - 17 janvier



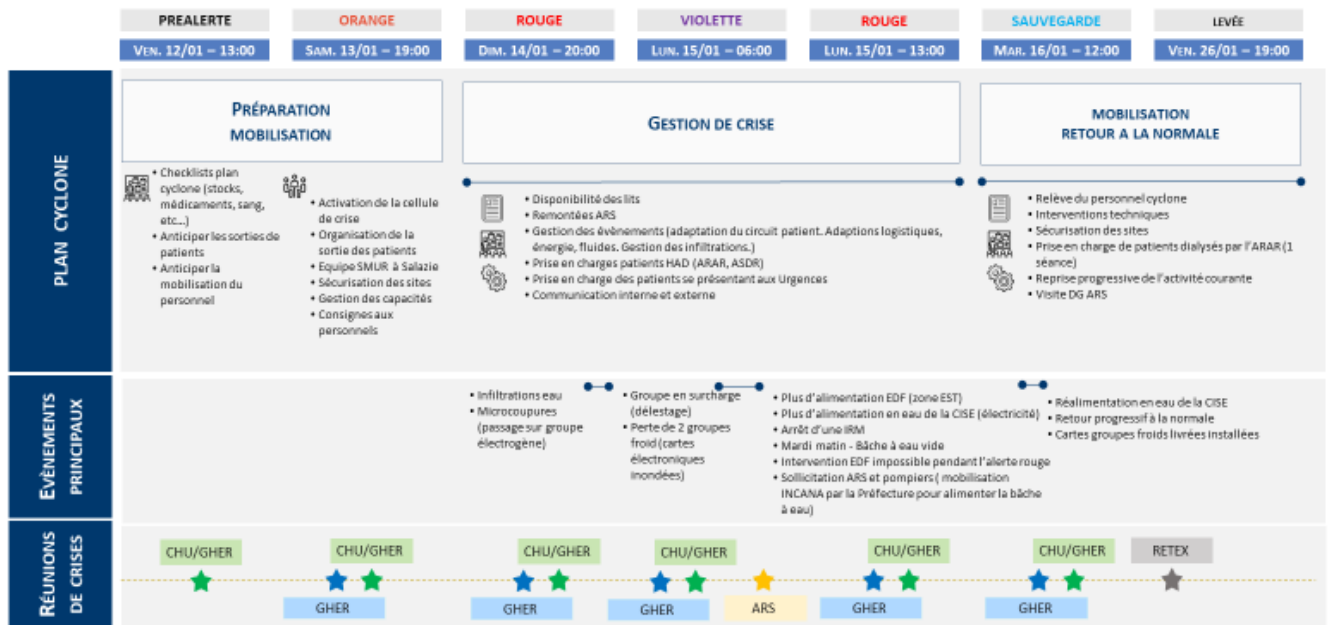
## Le Quotidien - 17 janvier



De même, une communication était effective auprès de l'ARS ou encore de l'Etat Major de Zone. Une note de synthèse a été diffusée au Président du Conseil de surveillance ainsi qu'au Président de la Commission des usagers. Un retour d'expérience (RETEX) a eu lieu au niveau de l'ARS et des instances du GHER.

## II) S'agissant du déroulé des événements

# # Faits marquants



### III) S'agissant des événements majeurs qui se sont produits relatifs à l'électricité, l'eau et le groupe froid

#### A) La coupure EDF et la surchauffe du groupe électrogène

A la levée de l'alerte rouge, le 16 janvier, 40% de la population de notre île n'avait pas d'électricité. Selon les informations qui circuleraient selon vous, la totalité des groupes électrogènes n'étaient pas raccordés, car un groupe seulement était en capacité de fonctionner, sauf que, selon les témoignages, il pouvait délivrer une puissance inférieure à celle nécessaire pour faire fonctionner l'hôpital avec une coupure de climatisation aux étages.

En réalité, le groupe électrogène a subi une surchauffe. Pour éviter la surchauffe, plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- La première a consisté à mettre en veille l'IRM du centre d'imagerie de Saint-Benoît situé sur le site du GHER, le plus consommateur d'énergie avant le passage en alerte rouge (ou autre situation) afin d'éviter des difficultés d'accès à l'IRM pendant plusieurs mois pour les patients de l'Est.
- La seconde a consisté à mettre à l'arrêt et protéger l'un de nos groupes de productions d'eau glacée en garantissant la production aux seules zones sensibles et/ou réglementaires. Cet épisode a duré 3 jours.

Nous avons travaillé sur les organes les plus consommateurs d'énergie pour éviter des délestages complexes et long à déployer.

Nous avons étudié les solutions pour augmenter la puissance électrique de secours disponible pour le GHER (groupes électrogènes supplémentaire sur le site). En l'occurrence, lors des prochains épisodes, nous envisageons d'alimenter chaque TGBT (tableau Général Basse Tension, nous en avons deux) par un groupe électrogène. Ce qui limitera les délestages et nous permettra d'avoir plus de puissance dans l'attente de l'installation d'un nouveau groupe plus puissant. Des essais de fonctionnement des deux groupes simultanément ont déjà été réalisés et d'autres seront organisés prochainement pour mesurer la faisabilité d'alimenter chaque TGBT par un groupe.

Le plan d'investissement du GHER prévoit 3.1M€ orienté pour la sécurisation électrique. Ce montant a été possible grâce au financement d'opérations par le SEGUR (financement d'Etat). Nous espérons que les offres rentreront dans l'enveloppe définie. Actuellement, nous venons de sélectionner les 3 candidats qui vont nous faire une offre en conception-réalisation. Ce dossier est porté administrativement par la cellule achat de la Direction des travaux du CHU. Nous sommes accompagnés par une assistance maîtrise d'ouvrage et nous envisageons la sécurisation électrique du site après la prochaine saison cyclonique (2024-2025). En effet, le délai de production d'un groupe s'est considérablement allongé. Il faut compter environ une année entre la commande et l'installation sur le site.

#### B) La coupure d'eau, consécutive à la coupure EDF, et la rupture de la bache à eau

Selon les rumeurs véhiculées, la bache à eau de secours aurait été vérifiée comme incomplètement remplie. Il a fallu faire venir un camion-citerne privé sur demande des autorités pour remplir la bache à eau.

Effectivement, je vous rappelle les conditions de vérification de la bache à eau dans les conditions extrêmes du passage du cyclone Belal. Par ailleurs, la rupture était inévitable compte-tenu de l'alerte rouge, puis violette, puis rouge et les difficultés pour EDF de rétablir l'électricité qui alimente la CISE. L'impact a concerné essentiellement les patients dialysés (16 patients), ce qui a entraîné un repli au niveau des autres centres (CHU, Clinifutur, ARAR, ASDR), qui eux-mêmes étaient impactés par des coupures d'eau. Contrairement à l'information qui aurait circulé, il n'y a pas eu d'évacuation du GHER. D'ailleurs, aucun incident relatif à une prise en charge du patient, entre 16 et 19 janvier, n'est à déplorer.

Pour votre complète information, actuellement le scanner de la CIMSB est en panne, ce qui implique un transfert des patients (et non leur évacuation) au sein du CHU-Nord en cas de scanner urgent.

Régulièrement, les établissements de santé, dès lors qu'ils sont confrontés à des tensions capacitaires ont vocation à transférer leur patient dans un autre établissement. Ces transferts, fréquents, ne sont pas des évacuations.

IV) Sur les suites diligentées

## # Plan de sécurisation

BÂTIMENT	Changer de certains ouvrants	Étude en cours
	Acheter des protections anti-inondation pour limiter le risque d'inondation sur le local TGBT à minima	Commande - Réception sous 2 mois
FROID	Remplacer un groupe froid avant la prochaine saison cyclonique	Étude en cours
	Mettre en place un stock de pièces détachées avec le prestataire	Fait
	Étanchéifier les façades techniques des groupes froids avant la prochaine saison cyclonique	Étude en cours
	Éteindre et protéger un groupe froid pendant l'alerte rouge (pour sécuriser la reprise d'activité)	Testé et validé
ELECTRICITE	Sécuriser l'installation électrique avec une puissance suffisante pour absorber les besoins de du site	Appel d'offres en cours
	Améliorer la politique de délestage de la climatisation	En cours de validation
	Étudier les solutions pour cumuler la puissance des deux groupes sur site (un groupe par TGBT)	Fait
	Étudier la possibilité de connecter en urgence un groupe électrogène externe	Étude à mener avec EDF
EAU	Fiabiliser le relevé de la bâche à eau	Automatisation à l'étude. Procédure manuelle améliorée
	Rajouter un réservoir mobile supplémentaire	Étude en cours
	Envisager une réserve d'eau permettant de tenir 5 jours en consommation normale	Étude en cours
	Voir l'ARS pour que la CISE priorise le retour en eau du GHER	A faire

Vous indiquez dans votre conférence de presse que vous tiendrez informé des suites formulées au Directeur général de votre demande de rencontre. Je compte sur votre compréhension pour communiquer sur les éléments de transparence qui vous sont transmis.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, à mes plus cordiales salutations

Le Directeur Général du CHU-GHER,

Lionel CALENCE



Copies :

M. Patrice SELLY, Président du Conseil de surveillance du GHER  
 Les membres du Conseil de surveillance du GHER,  
 M. Gérard COTELLON, Directeur Général de l'ARS,  
 M. Jérôme FIIPPINI, Préfet de la Réunion